



REGLEMENT DES COMPETITIONS 2018

1. Modification des dates de compétition

Le comité se réserve le droit de modifier les dates et les conditions de compétitions figurant au calendrier officiel publié en début d'année.

2. Inscription à une compétition

Les inscriptions à une compétition sont ouvertes 10 jours avant la manifestation. Chaque participant peut s'inscrire aux tournois du club, respectivement gagner un prix.

La clôture des inscriptions est arrêtée au jeudi midi précédant le tournoi. Le secrétariat n'est plus tenu de prendre de nouvelles inscriptions cette échéance passée. En cas de liste d'attente, le **membre du club est prioritaire** sur les joueurs inscrits.

3. Finance d'inscription à une compétition et sanction

Tout joueur qui ne se présente pas à son heure de départ restera redevable de son droit d'inscription à la compétition à laquelle il s'est inscrit. Tout membre du club inscrit à une compétition, se scratchant sans raison valable une fois le tirage au sort effectué ou ne se présentant pas au départ, devra s'acquitter d'une amende de CHF 50.-. Cette amende s'applique aussi au joueur du club qui ne rend pas sa carte au terme d'une compétition.

4. Couleurs des balles de départ

Lors des compétitions organisées par le club, **tous les participant(e)s, sans distinction d'âge**, prennent les départs en fonction de leur "exact handicap", à savoir:

- > Hommes de Pro à 15.0 : départs BLANC
- > Hommes de 15.1 à 54.0 : départs JAUNES
- > Dames de Pro à 15.0 : départs BLEUS
- > Dames de 15.1 à 54.0 : départs ROUGES

Les compétitions du club sont également ouvertes aux joueurs titulaires d'un EGA Handicap compris entre 36.0 et 54.0; **leur Playing Handicap (nombre de coups reçus) sera calculé sur un EGA Handicap de maximum 36.0.**

5. Appareils de mesure de la distance

L'usage d'appareils de mesure de la distance (Rangefinder) **est autorisé** pour toutes les compétitions organisées dans le cadre du club. Cette règle s'applique également depuis le 01.01.2013 aux championnats organisés sous les auspices de l'Association Suisse de Golf.

6. Dames et Seniors

Une catégorie distincte Dames et/ou Seniors n'est envisageable qu'à compter d'un minimum de 5 participant(e)s en individuel, respectivement d'un minimum de 5 équipes dans les formules de jeu par équipe.

7. Juniors

La finance d'inscription pour tous les Juniors est arrêtée à **CHF 10.- par tournoi**. Un classement distinct Juniors sera systématiquement établi avec **1 Prix NET**. Dans les formules de jeu en équipe, cette dernière doit être composée à 100% de Juniors pour figurer dans ce classement.

Le Junior ne sera pas classé dans les résultats NET de l'élite mais peut figurer dans le classement BRUT et de ce fait recevoir le prix qui lui revient.

8. Départage en cas d'égalités

Le départage des égalités à l'issue d'un tournoi disputé sur 18 trous s'effectue sur la base de ce qui suit:

- > **En BRUT**, l'avantage est donné au joueur titulaire du **plus HAUT** "EGA Handicap"
- > **En NET**, l'avantage est donné au joueur titulaire du **plus BAS** "EGA Handicap"

9. Hole in one

Seuls les "hole in one" réalisés au cours des compétitions officielles du calendrier du Golf Club de Sion font l'objet d'une inscription sur le panneau "ad hoc", respectivement donnent droit au cadeau spécial offert par le club.

10. Modification du tableau des départs

En cas d'absence d'un joueur au départ ou face à de mauvaises conditions météorologiques, le Club Manager, en accord avec le capitaine et le starter, peut, dans l'intérêt de tous et pour la fluidité du jeu, modifier le tableau des départs et aménager la composition des parties.

11. Préférences heures de départ

Seules les indications **TOT/TARD** sont prises en considération dans la mesure du possible à l'établissement des listes de départs des compétitions.

12. Comité (comité d'épreuve)

Le comité d'épreuve est composé du capitaine et du Club Manager.